

CP n° 43 du 14 septembre 2018

Évaluations CP CE1 : faire confiance aux équipes enseignantes

Des évaluations standardisées sont une nouvelle fois imposées aux professeurs des écoles, tant sur la forme que sur le fond alors que de tout temps ces enseignant-e-s faisaient, font et feront passer des évaluations diagnostiques en début d'année. Le Sgen-CFDT propose que les personnels en CP et CE1 choisissent d'utiliser tout ou une partie des évaluations de cette année, en complément ou pas d'items qui leur semblent utiles.

Il est aussi important pour le Sgen-CFDT de reconnaître le temps de passation de ces évaluations mais aussi de correction et d'analyse (d'après les directives officielles, le temps de la seule saisie des livrets est estimé à 3 heures). C'est pourquoi, nous invitons les Inspecteurs de l'Education Nationale à laisser les équipes inclure ce temps dans les 18 heures de formations inclus dans les 108 heures. Ces formations doivent bien trouver leur source dans les attentes des personnels et non dans une analyse chiffrée d'items imposés. Pour le Sgen-CFDT, les professionnels de terrain sont les mieux à même de relayer leurs besoins réels et demander des formations adaptées.

Compte tenu des critiques sur le contenu des évaluations et l'utilisation des résultats (risque de classement, de comparaison entre écoles-circonscriptions...), là où les équipes enseignantes jugeront que la remontée des évaluations n'est pas utile, le Sgen-CFDT les soutiendra dans leur démarche.

Depuis la présentation du ministère de l'Education Nationale des évaluations CP et CE1, le Sgen-CFDT reste ferme sur ses positions. Les personnels enseignants nous décrivent un dispositif de pilotage des évaluations inopérant pour connaître les besoins particuliers de leurs élèves. En professionnels, ils n'ont pas besoin que leur ministère remette en cause leur expertise. Le Sgen-CFDT s'interroge une nouvelle fois sur le discours qui met en avant la confiance, l'autonomie accordée aux collègues, aux équipes de cycle, dans leurs choix pédagogiques et dans le même temps qui bride la profession avec un dispositif d'évaluation injonctif, obligatoire et fermé.

Contact : Alexis Torchet : 06 20 12 70 37